

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés Question écrite n° 33465

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre déléquée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les attentes de l'Union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Urapei) d'Alsace, portant sur une meilleure inclusion des personnes handicapées mentales au sein de notre société. Il lui précise que les responsables de l'Urapei Alsace ont rédigé un document intitulé "10 préconisations et 10 engagements pour une meilleure inclusion des personnes handicapées mentales" qu'il souhaite relayer. Certains de ces engagements ont déjà abouti. D'autres doivent encore être réalisés. Les objectifs majeurs de cette opération visent à mieux informer la population sur les caractéristiques de la déficience intellectuelle ; à mettre en oeuvre sur l'ensemble du territoire un label et une signalétique adaptée ; à faire évoluer la réglementation et les normes tenant compte des besoins des personnes handicapées mentales ; à davantage prendre en compte le handicap mental dans les instances en charge de l'accessibilité ; à développer les aides humaines ciblées dans les lieux publics ; à former toutes les personnes en contact direct avec le public ; à généraliser la méthode du facile à lire et à comprendre. Pour l'Urapei Alsace, l'ensemble de ces démarches devrait se faire avec la collaboration effective des personnes handicapées mentales. En conséquence, il souhaite qu'elle lui précise les mesures que le Gouvernement entend prendre pour que l'intégration des personnes handicapées mentales soit plus complète.

Données clés

Auteur: M. Armand Jung

Circonscription: Bas-Rhin (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 33465

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juillet 2013, page 7709 Question retirée le : 8 mars 2016 (Fin de mandat)